

Bâle, le 30 mars 2011

Communiqué de presse

Conférence de presse annuelle de Bio Suisse

## Un vent nouveau pour l'agriculture biologique

Le nombre de nouvelles entreprises agricoles qui ont rejoint Bio Suisse a doublé par rapport à l'année précédente. En 2010, 5521 fermes appliquaient les directives de Bio Suisse. Avec les quelque 400 entreprises qui suivent les dispositions de l'ordonnance bio de la Confédération, cela fait environ 11% des entreprises agricoles suisses qui pratiquent l'agriculture biologique. Le marché bio a également connu une évolution réjouissante puisqu'il a confirmé sa croissance dynamique et accru son chiffre d'affaires de 6,1% à 1,639 milliard de francs.

Bio Suisse demande à la Confédération de s'engager clairement en faveur d'une agriculture écologique, économique et sociale.

« L'agriculture biologique incarne un modèle d'avenir. La demande de produits bio s'accroît et les familles paysannes sont toujours plus nombreuses à s'intéresser à l'agriculture biologique. Les mesures adoptées l'an dernier dans le cadre de notre Offensive Bio portent leurs fruits », se félicite Daniel Bärtschi, directeur de Bio Suisse. Au 1er janvier 2011, les nouvelles entreprises agricoles qui désirent travailler selon les directives de Bio Suisse étaient plus nombreuses que les départs pour la première fois depuis 2004. Avec 173 nouvelles annonces, deux fois plus de fermes ont rejoint le Bourgeon par rapport à l'année précédente. En 2010, 5521 fermes appliquaient le Cahier des charges de Bio Suisse. Avec les 392 fermes dont la production est soumise aux dispositions de l'ordonnance bio de la Confédération, cela fait environ 11% des entreprises agricoles suisses. Comme l'agriculture biologique n'est pas en mesure de répondre à une demande qui ne cesse de croître, convaincre de nouvelles familles paysannes de se tourner vers l'agriculture biologique reste un but important pour Bio Suisse, qui va par ailleurs continuer d'œuvrer au renforcement des entreprises biologiques existantes par divers projets d'encouragement et des mesures concrètes dans les domaines du conseil et de la formation.

## Marché bio dynamique malgré le recul du commerce spécialisé

Le marché bio a de nouveau affiché une forte croissance en 2010. Le chiffre d'affaires des produits bio a crû de 6,1% pour s'établir à 1,639 milliard de francs. A l'exception des surgelés, tous les segments ont contribué à cette progression. En plus des habituels piliers que sont les produits frais, les ventes des produits de convenience ont bondi de près de 10%. Si le bio est apprécié dans toutes les régions du pays, la Suisse romande se distingue une nouvelle fois par une croissance supérieure à la moyenne, qui a atteint 7,2%. Les grands distributeurs, les chaînes de magasins de détail et les discounters ont enregistré de bons résultats. La vente directe a confirmé son vigoureux essor : les familles de producteurs Bourgeon ont augmenté leur chiffre d'affaires de 10% et détiennent désormais une part de marché de 5,4%. Même si le commerce bio spécialisé a fait état d'un recul de ses ventes de 30 millions de francs (– 13%), des magasins innovants démontrent que le caractère régional, les compétences en matière de conseil et la flexibilité peuvent être les futures clés du succès.

## Un Plan d'Action Bio pour soutenir l'agriculture et la filière alimentaire biologiques

Bio Suisse soutient la politique agricole proposée par le Conseil fédéral et reste convaincue que seule une stratégie orientée vers la qualité offrira à la Suisse des perspectives à long terme sur des marchés de plus en plus tendus et concurrentiels. Elément clé de cette approche, une agriculture qui mise sur l'écologie peut apporter des atouts décisifs à cet égard. Davantage de familles paysannes doivent se tourner vers l'agriculture bio-



logique pour réduire l'écart important entre la demande et la production indigène. Bio Suisse exige donc que la Confédération adopte de toute urgence les mesures complémentaires requises sous la forme d'un Plan d'Action Bio comprenant des paiements directs liés aux prestations, des instruments stratégiques tels que contributions à la recherche et au conseil afin d'accroître les surfaces agricoles biologiques, et aussi un doublement des contributions au système de production versées aux entreprises agricoles bio. Ce Plan d'Action Bio est le seul instrument de politique agricole de nature à permettre à la Suisse d'apprécier à sa juste valeur une agriculture écologique, économique et sociale tout en évitant de perdre du terrain face à l'étranger sur un marché d'avenir à la fois durable et rentable.

Interlocutrice pour les médias: Sabine Lubow, Responsable Relations publiques Tél. 061 385 96 25

courriel: <a href="mailto:sabine.lubow@bio-suisse.ch">sabine.lubow@bio-suisse.ch</a>

www.bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faîtière créée en 1981 représente les intérêts de ses plus de 5'500 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et 750 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative.